ATELIER SUR LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT

19 Septembre 2016,

Cristal Hôtel – Moroni

COMORES

PRIORITES DU PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRINCIPAUX PROJETS

PLAN

1. Diagnostic sur les changements climatiques
2. Changements climatiques observés aux Comores
3. Tendances projetées
4. Conclusion
5. Orientations de la politique nationale

5.1. Vision de la politique nationale sur les changements climatiques,

5.2. Objectif global de la Politique nationale

5.3. Principes

6. Stratégie
7. Plan d'action
8. Actions prioritaires
9. Programmes ou projets en cours
10. Liens avec le Fonds Vert Climat

1.DIAGNOSTIC

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque. L'influence de l'action humaine est claire (GIEC, 2007). Elle est la cause principale du réchauffement de l'atmosphère, de l'océan, des changements du cycle de l'eau, la fonte des neiges et glaces, l'élévation du niveau de la mer et la modification de certains extrêmes climatiques, observés depuis le milieu du XXe siècle.

2. Changements observés aux Comores

Une progression de la sécheresse, marquée par :

- ✓ **20% d'années sèches contre 80% d'années humides, pendant la première décennie 1971-1980,**
- ✓ **70% d'années sèches et 30% d'années humides pendant la deuxième décennie entre 1981 et 1990**
- ✓ **80% d'années sèches et 20% d'années humides pendant la troisième décennie, 1991-2000,**
- ✓ **Une diminution globale des précipitations de 30% ces dernières années**
- ✓ **Une augmentation de la moyenne annuelle des températures de 0,9 °C, avec une moyenne de 0,19°C par décennie, depuis 1960,**

Principaux risques actuels et futurs, liés aux changements climatiques

- **Cyclones et leur violence aggravée,**
- **Hausse de la température de l'air et de la surface de l'océan,**
- **Variation des régimes pluviométriques et,**
- **Élévation du niveau de la mer qui entrainera des mutations spatiales de populations, avec un coût élevé de relogement et des investissements hors de portée, pour reconstruire les infrastructures avec des niveaux de technologie, de plus en plus chers.**

3. Les tendances climatiques projetées

- **Une augmentation de la moyenne annuelle des températures d'environ 0.8 à 2.1°C en 2060s,**
- **Une augmentation de 1.2 à 3.6°C vers 2090s,**
- **Une augmentation substantielle dans la fréquence des jours et des nuits plus chauds, par rapport au climat actuel,**
- **Une augmentation de la fréquence des jours et des nuits chauds de 30-60 % pour l'année 2060 contre 44-92 % pour l'année 2090,**
- **Une diminution rapide de la fréquence des jours et des nuits froids,**
- **Des changements de pluviométrie, à la fois positifs et négatifs (-15% à +39%),**
- **Une diminution de la pluviométrie de Juin à Aout (saison sèche), à l'échelle saisonnière,**
- **Une augmentation du niveau de la mer de 0,18m en 2060 et de 0,56m en 2090**

4. Conclusion

L'ensemble des observations sur l'évolution des paramètres climatiques (température, pluviométrie) montre que le changement du climat aux Comores, est déjà une réalité. Cette évolution suit la même tendance que celle des îles voisines de l'Océan Indien. Elle est également proche des prévisions de l'Afrique, qui indiquent :

- **Une hausse des températures, probablement plus importante que la moyenne annuelle mondiale,**
- **Une baisse de la pluviométrie annuelle,**
- **Une aridité accrue et davantage de sécheresses pour toutes les régions du continent.**

L'augmentation de la température est par ailleurs plus importante que celle enregistrée dans le monde, au cours des cent dernières années (0,75°C), ainsi que celle du niveau de la mer.

5. ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE NATIONALE

La sévérité des impacts actuels et attendus du réchauffement climatique menace tous les secteurs de l'économie, l'environnement, les perspectives de développement et même l'intégrité physique de l'archipel. Dans ce contexte, le pays doit :

- ✓ **Intégrer les réponses aux changements climatiques dans les politiques publiques,**
- ✓ **Assurer une mise en œuvre généralisée et concertée de mesures d'adaptation et d'atténuation pour renforcer la viabilité écologique et économique du pays, à long terme.**

5.1. VISION DE LA POLITIQUE NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- **La vision de l'Union des Comores est de s'engager sur une trajectoire de croissance durable et de développement vert, résilient au climat et sobre en carbone.**
- **Cette vision découle de l'esprit du manifeste d' Itsandra sur le Développement vert et de la SCA2D.**
- **Elle renforce et exploite les synergies et les complémentarités avec d'autres stratégies sectorielles comme les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Programme d'Action Nationale d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) et la Politique Nationale de l'Environnement.**

5.2. OBJECTIF GLOBAL DE LA POLITIQUE NATIONALE

L'objectif global de la Politique Nationale est de faire face aux défis imposés par le changement climatique, en vue d'assurer un développement durable.

L'un des objectifs spécifiques de la Politique Nationale est de renforcer les objectifs sociaux, comme la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi, la sécurité alimentaire, la couverture des besoins essentiels de la population, etc.

5.3. PRINCIPES

La politique nationale va s'orienter autour de six principes :

① **Précaution et anticipation,**

② **Cohérence transversale,**

③ **Recherche de synergies,**

④ **Décentralisation,**

⑤ **Implication et responsabilisation, et**

⑥ **Partenariat**

6. STRATEGIE NATIONALE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectifs de la stratégie sur le changement climatique:

- **Contribuer aux objectifs élargis de développement par des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation pour accroitre la résilience de la base de ressources naturelles et de ce fait, protéger les investissements,**
- **Exploiter les synergies et les complémentarités possibles avec les politiques et stratégies sectorielles pour renforcer l'efficacité et la viabilité du développement,**
- **Renforcer l'appropriation par les institutions étatiques et non étatiques, la société civile, le mouvement associatif, les femmes et la jeunesse par des initiatives et programmes de développement de capacités institutionnelles et techniques,**
- **Explorer pour le financement des initiatives, les différentes sources internationales et la possibilité de promouvoir des systèmes nationaux de financement à travers notamment, une réforme de la politique fiscale.**

Principaux axes stratégiques

Les axes stratégiques sont destinés à faciliter la traduction de la vision et des objectifs de la politique nationale sur les changements climatiques:

Axe 1 : Adoption et opérationnalisation d'un Cadre Institutionnel National sur les Changements Climatiques

La création d'une agence nationale pour la gestion des changements climatiques répond à la nécessité de créer un dispositif structuré et organisé ayant des capacités technique et scientifique pour piloter la politique nationale.

Axe 2 : Information, communication et sensibilisation de la population et les décideurs sur l'impact des changements climatiques et leurs effets sur le développement socioéconomique.

Cet axe est destiné à réduire le déficit de connaissance sur les changements climatiques.

Axe 3 : Développement et renforcement des capacités d'adaptation et de la résilience des systèmes écologiques et des secteurs socioéconomiques clés.

En raison de la menace de la variabilité et des changements climatiques pour le processus de développement économique et social, il est urgent de renforcer la vulgarisation du savoir traditionnel et moderne d'adaptation aux changements climatiques.

Principaux axes stratégiques (suite 1)

Axe 4 : Recherche et Amélioration de la connaissance pour servir d'outils d'aide à la décision.

Pour mieux connaitre et renforcer la compréhension des impacts des changements climatiques sur l'économie et les processus biophysiques, le pays a besoin de développer un suivi du climat (collecte, traitement et modélisation), afin de pouvoir évaluer les impacts socioéconomiques des changements climatiques,

Axe 5 : Intégration de la problématique des changements climatiques dans les outils nationaux, insulaires et locaux de planification.

L'intégration des changements climatiques à tous les niveaux de planification économique nécessite une sensibilisation des autorités et des acteurs institutionnels sur les avantages de l'intégration du changement climatique, mais aussi le renforcement des capacités des administrations nationales et insulaires.

Axe 6 : Développement et renforcement des actions d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre par le transfert de technologies propres.

Les projections pour 2030 indiquent que les secteurs de l'énergie, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie et agriculture seront les plus émettrices. Les efforts d'atténuation seront concentrés prioritairement sur ces secteurs.

Principaux axes stratégiques (suite 2)

Axe 7 : Promotion de l'économie verte et l'économie bleue

Les avantages générés par les emplois verts devraient contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des pressions humaines sur les ressources.

Le développement de l'économie « bleue » peut apporter une contribution significative à l'atténuation des changements climatiques (carbone bleu).

Tout comme l'économie verte, l'économie bleue présente aussi des avantages économiques et financiers pour les communautés et pour le pays, notamment, à travers la bio-prospection (exploitation des ressources génétiques d'origine marine).

Les biotopes marins (végétaux et animaux) offrent un potentiel de développement pour les industries pharmaceutiques et cosmétiques.

Axe 8 : Mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de la politique nationale.

Les impacts actuels et attendus des changements climatiques pour les Comores sur les systèmes écologiques et les secteurs socio-économiques clés, justifient la mise en place d'une stratégie de mobilisation de ressources adéquates et visibles.

Le pays dispose de plusieurs opportunités de ressources financières qui sont : les financements novateurs, les financements dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, les financements liés à la conversion de la dette, le fonds pour les Pays Moins Avancés, le fonds d'Adaptation aux Changements Climatiques, le Fonds Vert Climat…etc.

7. PLAN D'ACTION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (PACC)

Le plan d'action est articulé autour des priorités nationales de développement et notamment le plan prioritaire de la SCA2D, des changements climatiques actuels et prévus, les résultats issus du diagnostic participatif, réalisé tout au long de l'élaboration du présent document et des enseignements tirés des programmes mis en œuvre.

Les actions ou programmes seront par ailleurs, alignés aux engagements de réduction des émissions au titre des INDCs, dans la perspective de promotion de moyens d'existence durables, ainsi que le développement des compétences et le transfert de technologies adaptées.

Les huit domaines d'actions stratégiques du Plan d'Action qui visent à orienter des options pour des actions pratiques qui auront des résultats concrets et un impact, en appui à la Vision et à l'atteinte de l'objectif global et des objectifs spécifiques de la politique nationale.

Les actions d'adaptation représentent (40,35 %).

Elle vise à faire face à la perte des moyens d'existence, à la protection du capital naturel et la consolidation de l'infrastructure économique et sociale, à travers la prise en compte systématique de la dimension climatique dans les processus de planification.

7. PLAN D'ACTION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (PACC), (suite 1)

Les actions d'atténuation symbolisent (18,42 %);

La gouvernance représente (7,89 %)

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines indique (14,03 %),

L'information, la sensibilisation et la gestion de connaissances comptent (12,28 %)

AXES STRATEGIQUES	Axe 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4	AXE 5	AXE 6	AXE 7	AXE 8	NOMBRE TOTAL D'ACTION
NOMBRE D'ACTION	1	7	73	7	3	10	5	8	**114**

Le Plan d'Action comporte au total 114 actions pour un coût de : 236 970 000 USD, soit 94 788 000 000 KMF

8. Actions prioritaires

N °	ACTIONS PRIORITAIRES	Années (2017-2020)				
		A1	A2	A3	A4	A5
1	Mobilisation des ressources	x	x	x	x	x
2	Développement d'un cadre institutionnel et juridique	x				
3	Information, communication et sensibilisation sur l'impact des changements climatiques	x	x	x	x	x
4	Réactualisation du cadastre et des cartes d'aptitude culturale	x				
5	Elaboration d'un plan d'aménagement du territoire	x	x			
6	Mise en place d'un système d'assainissement et de gestion des déchets ménagers et industriels	x	x	x	x	x
7	Développement des énergies renouvelables	x	x	x	x	x
8	Prospection hydrogéologique, exploitation des ressources souterraines et approvisionnement en eau	x	x	x		
9	Intégration des changements climatiques dans la planification du secteur santé	x	x	x	x	x
10	Mise en place d'un centre de veille sanitaire pour le suivi des maladies climatosensibles potentiels		x			
11	Désenclavement des principales zones agricoles	x	x			
12	Développement des systèmes de captage des eaux de pluie pour l'irrigation et le bétail	x	x	x		
13	Appui de la professionnalisation et la structuration des filières agricoles	x	x	x	x	x
14	Appui au développement communautaire à la base		x	x	x	x

8. Actions prioritaires (suite)

N °	ACTIONS PRIORITAIRES	Années (2017-2020)				
		A1	A2	A3	A4	A5
15	Appui au développement communautaire à la base		x	x	x	x
16	Encouragement de l'intégration agriculture/élevage	x	x	x		
17	Création une filière semencière pour reconstituer le capital semencier local	x	x	x	x	x
18	Promotion, développement et vulgarisation des variétés agricoles adaptées	x	x	x	x	x
19	Assurer la transformation des produits agricoles périssables à cours terme		x	x	x	x
20	Promotion de l'utilisation d'alambics en brique réfractaire pour la distillation des fleurs d'Ylang-Ylang	x	x	x	x	x
21	Création d'entreprises des céramiques et rénovation de l'habitat traditionnel par l'utilisation des matériaux locaux non métalliques	x	x	x	x	x

9. Programmes ou projets en cours

- **ALLIANCE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (AMCC)**

Intitulé: **Programme d'appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience au changement climatique /AMCC-Comores - Union Européenne**

Durée de mise en œuvre: 42 mois

Objectif global: **Contribuer aux efforts de l'Union des Comores en matière de développement et de lutte contre la pauvreté à travers un renforcement de la résilience du pays au changement climatique**

Objectif spécifique: **Améliorer la prise en compte du changement climatique par les acteurs nationaux et locaux, dans les stratégies, projets et mécanismes de planification, coordination et suivi.**

Résultats attendus:

Résultat 1: **Les mécanismes et outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le Changement climatique sont opérationnels et partagés entre les principaux acteurs**

Résultat 2: **Les capacités des acteurs clés en matière de changement climatique sont renforcées et l'intégration du changement climatique est améliorée dans les stratégies gouvernementales et les processus nationaux de planification, coordination et suivi des actions de développement**

Résultat 3: **La résilience vis à vis du changement climatique et les conditions de vie de populations vulnérables sont améliorées par la mise en œuvre d'actions pilotes locales**

9. Programmes ou projets en cours (suite 1)

Intitulé: Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole aux changements climatiques aux Comores – GEF/PNUD/Gouvernement comorien.

Durée de mise en œuvre: 4ans

Objectif: Doter et mettre à disposition de l'Union des Comores, de capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles de Mwali, de Ngazidja et de Ndzuani au changement climatique et à la variabilité climatique.

Résultats attendus:

Résultat 1: Les institutions de conseil et de gestion agricoles disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur agricole au changement climatique et à la variabilité climatique.

Résultat 2: L'Union des Comores possède un système agrométéorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites dans chacune des îles sont enregistrées, présentées pour servir d'avis pour orienter le choix des cultures et des dates de semis.

Résultat 3: Des approches agricoles résilientes au changement climatique sont mises en oeuvre à travers les Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE).

10. RELATION ENTRE LES COMORES ET LE FONDS VERT CLIMAT (FVC)

- **Echanges réguliers d'information sur les décisions du Conseil d'Administration du Fonds**
- **Conseils et appui financier pour le renforcement des capacités technique et institutionelle (Readiness programme) en vue d'élaborer le programme vert des Comores.**
- **Renforcement des capacités à travers la participation aux ateliers organisés par le Fonds**
- **Echanges d'information sur la note conceptuelle sur les ressources en eau des Comores, soumise au Secrétariat du Fonds.**

Merci pour votre attention